

Paroisse de Grandson, Giez, Orges et Les Tuileries-de-Grandson

Procès-verbal de l'assemblée paroissiale de la paroisse de Grandson
du dimanche 17 mars 2024, à 10 h 30 à l'église de Grandson

1. Accueil et lecture des principes constitutifs

Le président du bureau M. Perdrix ouvre l'assemblée paroissiale de printemps en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

M. Perdrix rappelle les principes constitutifs.

L'assemblée a été convoquée selon l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et lecture des principes constitutifs
2. Adoption du PV AP du 19.11.23
- 3 comptes 2023 : présentation, rapport de la commission de gestion et adoption
4. Rapport activités paroissiales : présentation, rapport de la commission de gestion et adoption
5. Information du conseil régional
6. information sur la vie paroissiale
7. Conseil de paroisse : recherche de nouveaux membres
8. Election et renouvellement du bureau de l'assemblée de paroisse
9. Election et renouvellement du conseil de paroisse
10. Election à l'assemblée régionale
11. Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Adoption du PV AP du 19.11.23

Le procès-verbal a été mis sur le site de la paroisse. Il ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

3. Comptes 2023 : présentation, rapport de la commission de gestion et adoption

Christiane Charmey Duvoisin présente le compte pertes et profits et le bilan final. Elle relève les postes qui ont changés par rapport à l'année précédente, notamment les fournitures de bureau ont augmentés suite à l'achat d'une plastifieuse, d'une imprimante et d'une armoire pour le bureau pastoral, l'achat de matériel sous le poste « enfance » pour faire un coin enfants dans chaque lieu de culte de la paroisse, poste qui n'existait pas en 2022. Le repas convivial à Giez a apporté un bénéfice et un concert d'orgue a eu lieu avec une partie du don fait par l'association du Tireur d'épine. Aucun montant n'est indiqué sous « calendriers » car il est difficile

de les distinguer des autres dons. Il est a souligné un don extraordinaire de fr. 30'000.- de Melle Henrioud.

Au passif transitoire, on trouve le don à Terre Nouvelle à compléter en 2024 par fr. 1'351.35.

Mme Dyens pose la question du prix de la location de la salle. Christiane Charmey Duvoisin lui répond que ce n'est pas une location à prix fixe, mais c'est une cotisation volontaire discutée avec certaines associations et un don non chiffré pour les autres utilisateurs. M. Perdrix relève que chacun peut l'utiliser s'il en a besoin.

Mme Cruchet pose la question du don du Tireur d'épine en demandant si le don n'est que pour Grandson. Claude Rosset informe qu'il y a eu une discussion avec Anna Stutz et ce don sera étendu aux autres lieux de culte, notamment pour un concert d'orgue à Giez.

Il n'y a plus de questions et les personnes présentes relèvent la présentation claire des comptes.

Mme Marie-Claude Guignet lit le rapport de la commission de gestion et souligne un bénéfice de fr. 22'656.72 grâce au don généreux de Melle Henrioud à qui la commission de gestion présente toute sa gratitude. La commission de gestion propose de s'approcher de la banque pour un placement sans risque à court terme, comme par exemple un compte à terme vu le montant élevé du compte.

La trésorière est remerciée par applaudissements.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Rapport activités paroissiales : présentation, rapport de la commission de gestion et adoption

Le pasteur présente le rapport des activités paroissiales avant son arrivée et après son arrivée en juillet. Il relève que la « pause-café » à Orges et la « lectio divina » ont été arrêtées, faute de participants. Les activités jeunesses ont été régionalisées.

Mme Marie-Claude Guignet présente le rapport de la commission de gestion et remercie le pasteur pour son dynamisme qui favorise notamment l'intégration des familles dans la vie de l'église.

L'approbation des rapports est proposée par M. Perdrix. Il n'y a pas d'avis contraire.

5. Information du conseil régional

Aucun représentant du Conseil régional n'a pu se libérer et Claude Rosset lit le rapport transmis.

M. Leuenberger informe qu'il n'a pas droit à la parole, mais que en tant que membre du Synode, s'il y a besoin d'informations, il est à disposition.

6. information sur la vie paroissiale

Le culte des familles à Grandson a été mis en place de façon festive afin d'accueillir les enfants en ce lieu de culte pour un temps particulier pour eux aussi et de les inviter à revenir dans la célébration du culte en participant à la Sainte Cène. Ensuite les enfants et les accompagnants sont invités à un repas. Le défi est de proposer des activités par tranches d'âges car il y a beaucoup de différences d'âges entre les enfants.

Les prochains temps forts sont les Rameaux avec 3 confirmants de la paroisse de Grandson et 3 confirmants de la paroisse de l'Arnon, le culte de vendredi saint à Giez à 10 h et la fête de Pâques le dimanche 31 mars avec le petit déj à 9 h. Le culte en plein air sera reconduit le 1^{er} septembre et le repas convivial à Giez est prévu le 6 octobre.

7. Conseil de paroisse : recherche de nouveaux membres

Aucun nouveau candidat ne se présente.

M. Perdrix relève qu'une présence d'une personne d'Orges serait souhaitable.

Il souligne la présence de M. Simon Delachaux, représentant de la commune d'Orges et de Mme Evelyne Perrinjaquet pour la commune de Grandson.

8. Election et renouvellement du bureau de l'assemblée de paroisse

M. Perdrix informe que le secrétaire est malade et que le vice-président est excusé. Il souligne que lui-même va avoir 80 ans et qu'une relève serait souhaitée. On ne sait pas si le vice-président veut devenir président. Il propose de surseoir à cette votation jusqu'au prochain conseil de paroisse pour renouveler l'équipe du bureau. Ce qui est accepté.

9. Election et renouvellement du conseil de paroisse

M. Claude Rosset président, Mme Françoise Winkler, membre et Mme Christiane Charmey Duvoisin, trésorière, se représentent. M. Pierre-Alain Winkler a présenté sa démission.

M. Perdrix espère que dans la population nouvellement installée dans la région, il y aura des forces capables d'assurer le mandat et de rejoindre le conseil de paroisse.

La renomination est approuvée à l'unanimité.

10. Election à l'assemblée régionale

Deux candidats se sont présentés pour l'élection de la représentation à l'assemblée régionale, soit M. Claude Rosset et Mme Françoise Winkler, qui sont nommés par applaudissements.

11. Divers et propositions individuelles

M. Claude Rosset remercie M. Pierre-Alain Winkler qui est rentré au conseil paroissial en 2014 et qui a fonctionné dans beaucoup de secteurs de la paroisse pendant deux législatures.

M. Pierre-Alain Winkler s'exprime en invoquant quelques passages de sa vie et son arrivée à Grandson où il a exaucé le vœu de la personne qui habitait dans la maison qu'il a achetée et qui voulait vendre sa maison à un chrétien. Il relève la bienveillance du conseil de paroisse.

Mme Anne Vidmer dit qu'elle a dû accompagner Mme Henrioud lors d'un malaise dans la rue Haute dernièrement et cette dernière lui a avoué souffrir de solitude. En ne la voyant pas au culte aujourd'hui, elle s'inquiète et demande de prendre de ses nouvelles par un petit message ou un téléphone. Mme Dyens dit qu'elle va prendre contact avec bocansensemble pour la contacter. Claude Rosset dit que le conseil de paroisse a prévu d'aller manger avec elle pour la remercier de son don.

Mme Sonia Cruchet informe de la soupe de carême ce vendredi 22 mars à midi.

Mme Sonia Cruchet voudrait que le conseil de paroisse reprenne contact avec la commune de Giez pour la question de chauffer la salle avant le culte et pour les cloches afin que l'heure de la sonnerie soit réglée.

La parole n'étant plus demandée, M. Perdrix clôt l'assemblée.

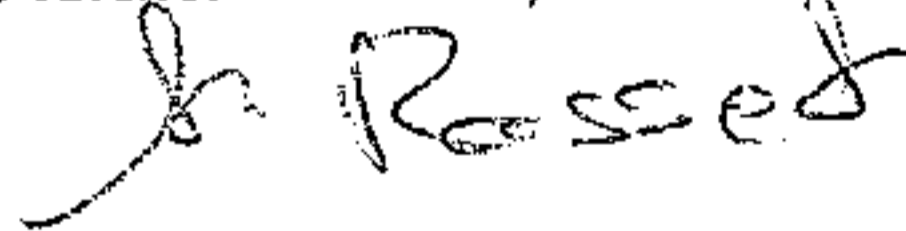
Les personnes présentes sont invitées à passer un moment convivial.

L'assemblée est levée à 11 h55.

René Perdrix, président:



Nadia Rosset, secrétaire ad interim :



Annexes : Comptes 2023

Rapport de la commission de gestion

Rapport d'activités 2023

Rapport de la commission de gestion sur les activités